



MAIN FORTE

1, Square du 19 mars 1962

22300 CAOUENNEC

02 96 35 93 33 /06 80 25 00 72

MAIN-FORTE

ASSEMBLEE GENERALE 2017

le 2 décembre 2017

Le Président salue l'assemblée, remercie l'ensemble des présents pour leur participation à l'assemblée générale et à la manifestation sur le site des futurs appartements d'ArSanté.

Il remercie particulièrement Mme Charlotte Evain, représentante du SESVAD de l'Association des Paralysés de France.

Il mentionne les personnes invitées et excusées.

M	Paul	LE BIHAN	Maire de Lannion
M.	Eric	BOTHOREL	Député de la circonscription de Lannion
Mme	Martine	DELFORGE	Directrice MDPH Côtes d'Armor
Mme	Anne	SIMON	Planification et tarification des établissements et services PA/PH/ASE
Mme	Marianne	ZOTTNER	Directrice du SESVAD (Service spécialisé pour une vie autonome à domicile)
Mme	Anaïs	TIREL	Coordinatrice des AVS de l'APF Lannion
Mme	Chrystelle	RIOU-BEZARD	Directrice Côtes d'Armor Habitat
M.	Frederic	LE MOULLEC	Conseiller Délégué à l'Habitat de LTC
Mme	Sylvie	GUIGNARD	Cons. Départemental Vice Présidente en Charge de l'accompagnement des personnes âgées
Mme	Marie-Madeleine	MICHEL	Cons.Départemental Vice Présidente en charge de l'accompagnement du handicap

-I- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Rappel historique :

L'association est née en 2006.

L'expérience d'habitat partagé a démarré en octobre 2010.

Il était prévu que l'expérience d'habitat partagé (c'est à dire en colocation) situé en centre-ville se transforme en expérience d'habitat regroupé (c'est à dire en appartements individuels en un même lieu) en centre-ville de Lannion en 2015.

Des vices de forme ont interrompu le chantier depuis l'été 2015.

Depuis cette date, nous avons attendu l'avis de l'expert nommé par la justice puis la décision de justice pour savoir si la poursuite de la construction va être possible ou s'il faudra démolir.

Nous savons désormais que l'expert se prononce en faveur de la démolition mais la justice ne s'est pas encore prononcée.

Une chose a changé depuis l'année dernière, même si la situation elle-même n'évolue pas : le bailleur social Côtes d'Armor Habitat nous informe régulièrement de l'état d'avancée du dossier.

Mais l'association ne s'est pas contentée de gérer la situation d'attente et nous avons mené des projets en cohérence avec nos objectifs que je rappelle :

A- LES OBJECTIFS DE MAIN-FORTE

L'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité. L'autonomie concrète des personnes.

C'est toujours dans cette perspective que se sont articulées nos activités de cette année 2017 :

B- L'ACTIVITE PRINCIPALE DE L'ASSOCIATION : SOUTIEN A L'EXPERIENCE D'HABITAT PARTAGE

La question de la PCH aide humaine

C'est grâce au volume horaire accordé individuellement que l'habitat partagé fonctionne en mutualisant les moyens :

-ainsi, une garde de nuit est possible en mutualisant certaines heures (2,5h par nuit)

-ainsi, il est possible de réaliser plus d'activités et de viser l'intégration sociale car les moyens se concentrent sur un même lieu :

Nous nous étions battus l'année 2015 pour conserver les moyens nécessaires accordés au tout début de l'expérience d'habitat partagé.

En 2017, nous avons été obligés de présenter à nouveau des dossiers de demande individuelle.

Nous rappelons que :

-l'exigence de devoir prouver son handicap régulièrement est d'une grande violence,

-la précarité des droits fragilise les personnes et leurs familles qui n'ont pas besoin de cela,

-les dossiers médicaux et administratifs sont lourds à constituer pour des personnes et des familles qui ont besoin d temps et d'énergie.

L'association Main-Forte apporte justement son appui aux personnes et aux familles pour ne pas céder au découragement et faire reconnaître leurs droits.

Elle apporte aussi un appui juridique si besoin.

Une quarantaine d'heures par jour pour les quatre personnes (avec de petites modulations individuelles) a été accordée. Cela n'est pas suffisant pour couvrir les besoins de certains colocataires mais globalement cela permet au projet de perdurer.

Malheureusement, nous avons récemment constaté des dysfonctionnements liés à la couverture des besoins et à la consommation des heures de PCH Aide Humaine.

Ceci dit, dès que nous avons signalé ces dysfonctionnements. Celui-ci a immédiatement mis en place des actions correctrices.

Des rencontres ont été prévues pour résoudre ce problème.

Par ailleurs, le suivi de l'utilisation de l'argent de poche des locataires est un problème récurrent qui reste à traiter.

Ces deux exemples montrent que la complexité du dispositif qui fait intervenir de multiples acteurs et la vulnérabilité des personnes concernées rendent absolument nécessaire la vigilance et le contrôle de l'association.

La gestion quotidienne

L'association intervient pour faciliter la vie quotidienne d'un point de vue financier comme d'un point de vue « logistique »

(maintenance de l'équipement ménager, état des locaux, etc.)

C'est un travail de suivi quasi quotidien qui peut passer inaperçu bien qu'il soit essentiel, c'est pourquoi c'est important de s'y arrêter un peu.

Intervention de Monique Merrien.

Les relations avec le SAAD

Rappel :

L'association Main-Forte avait constaté en 2016 :

Une insuffisance :

- dans la communication, auprès des locataires des possibilités offertes par l'environnement, une difficulté à favoriser et même mettre en œuvre la pratique des activités disponibles : l'été, le week-end, les fêtes de Noël, etc...

- Dans la stimulation à la participation aux activités internes (préparation des repas, courses) ou externes (activités d'élusirs (surtout pendant l'été)

Un manque de transparence concernant :

- l'adéquation des moyens humains mis à disposition le week-end,

la visibilité de consommation des heures de PCH aide humaine.

Des rencontres entre le SESVAD à différents niveaux et les locataires, les tuteurs, l'association ont eu lieu pour aborder ces sujets.

L'association avait proposé des pistes et le SESVAD avait mis en place un plan d'action.

Madame Charlotte Evain prend la parole à ce sujet :

Dans un premier temps :

- une chargée de mission avait été nommée, pour, entre autre suivre de près, à Lannion, le fonctionnement des Alizés,

- le nombre d'AVS intervenants sur le site des Alizés avait été resserré,

- un appui du SAMSAH (ergo, infirmière, AMP, etc.) auprès du SAAD (AVS) avait été préconisé.

Une évaluation de ces actions a été menée et une nouvelle organisation a été instituée et stabilisée.

Une personne du SAAD (Madame Anaïs Tirel) a été nommée à un poste stable sur le site de Lannion. Sa fonction comprend entre autres une fonction d'interface entre les locataires et les AVS, le service SAAD et les tuteurs, l'APF et l'association. Sa fonction englobe également la gestion des plannings ce qui facilite la coordination.

La situation s'est améliorée en terme de fluidité des relations.

L'information des locataires quant aux possibilités de l'environnement et leur participation aux activités offertes à proximité est désormais réelle.

La participation aux activités internes liées à la gestion de la vie quotidienne : préparation des repas, courses, etc. est effective.

Les échanges entre locataires/tuteurs et AVS ont été facilités.

AG 2017-12-02 - Main Forte –Gérard BRIANT

C-LA PREOCCUPATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX LIEUX ET ACTIVITES

La commission accessibilité de la Ville de Lannion

L'association Main-Forte participe à la commission accessibilité de la ville de Lannion. Un administrateur, est présent à chaque réunion, ce fut Géraud Lafarge, puis Monique Merrien, Danielle Berrivin, et c'est moi-même qui est participé à la dernière réunion.

Un constat peut être fait quant à ces réunions :

- la faible présence des associations représentant les usagers (APF et Main-Forte),
- la réelle préoccupation des techniciens quant aux questions d'accessibilité,
- l'intérêt de la carte interactive d'accessibilité de la ville de Lannion

mais on peut regretter :

- l'absence de représentants des commerçants qui sont pourtant, au centre de Lannion, directement concernés par l'accessibilité
- l'absence de vision à long terme (si ce n'est se conformer, avec désormais beaucoup de retard) aux contraintes de la loi (devenues des recommandations!!)

Par ailleurs

Ce que nous avons souhaité l'année dernière lors de cette même assemblée Générale ne s'est pas mis en place à savoir :

- Un investissement des locataires aidés des auxiliaires de vie dans la réalisation d'un état des lieux de l'accessibilité à Lannion.
 - Une expérimentation des parcours d'accès à la ville par les locataires accompagnés par des auxiliaires de vie et/ou des AMP de façon à accéder progressivement à une autonomie de déplacements sécurisés.
- Travail à impulser avec les cadres des AVS.

Accès aux manifestations culturelles

Vieilles charrues

Pétition pour la gratuité d'entrée des accompagnants des personnes handicapées :

Page de la pétition

<https://www.change.org/p/festival-des-vieilles-charrues-permettez-l-acc%C3%A8s-%C3%A0-toutes-les-personnes-handicap%C3%A9es-offrez-la-gratuit%C3%A9-aux-accompagnants>

Lettre au Président de Vieilles Charrues

A Monsieur Le Président du Conseil d'Administration de

l'Association des VIEILLES CHARRUES

Dépendances de Persivien, 29800 CARHAIX

Objet : accessibilité des personnes handicapées au Festival des Vieilles Charrue

Monsieur Le Président,

Je me permets de m'adresser à vous pour solliciter un entretien à propos d'un sujet sensible auquel vous ne pouvez qu'être attentif : celui de l'accès des personnes handicapées au Festival des Vieilles Charrues.

Actuellement, les personnes handicapées qui ont besoin d'être accompagnées et qui veulent accéder aux spectacles proposés par le festival sont pénalisées : elles doivent, en effet, régler une entrée pour elles-mêmes et pour leur accompagnant.

Malgré des sollicitations individuelles et associatives multiples et répétées, l'organisation des Vieilles Charrues semble maintenir une position de discrimination. C'est pourquoi, l'association Main-Forte, a lancé récemment une pétition réclamant la gratuité d'entrée pour les accompagnants. Cette pétition a réuni, dorénavant, plus de 4000 signatures.

Afin de faire valoir les arguments des personnes handicapées, je souhaiterais pouvoir échanger avec vous.

Je vous remercie de l'attention que vous aurez portée à ce courrier. Dans l'attente, veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour « Main Forte » Le Président,

AG 2017-12-02 - Main Forte –Gérard BRIANT

Enquête sur la gratuité d'entrée dans les festivals :

FESTIVALS DANS L'OUEST ET ACCESSIBILITE

Nom du festival	Réponse gratuité	Réponse spécifique	Rappel effectué
Castelrock fest - Chateaugiron			X
Festival Invisible - Brest	OUI		
Rencontres Transmusicales - Rennes	OUI		X
No Border- Brest			X
Bars en Trans -Rennes	OUI		
La nuit du Reggae -La Roche Maurice			X
Roue Waroch -Plescop	OUI		
Panorama - Morlaix	OUI		
Art Rock – Saint-Brieuc			XX
Fanfares - Brest			?
Temps fêtes - Douarnenez			X
Au Pont du Rock - Malestroit	OUI		
Festival des filets bleus -Concarneau	NON		
Hell fest - Clisson			X
Les indisciplinés - Lorient	OUI		
Les rendez-vous soniques – Saint-Lô			X
Les rockeurs ont du cœur - Nantes			X
Festival Youank	OUI		
Carnavalorock -Saint-Brieuc		Tarif réduit	
Bobital			X

Heures musicales de Binic	OUI		
Festival des Arts Sonnés			X
Guitare à la pelle Nantes			X
Festival Chant d'elles Rouen			X
Festival du cinéma et des musiques de film La Baule	OUI		
Les éclats Chorégraphiques La Rochelle			(danse)
Si on Jazz Ay Savenay			X
Jazz en Houche Aigle Normandie			? pas de mail de contact
Nantes Metal Fest			X
Les Zeff et Mer Bretagne-Paris	OUI		
Festival Jeunes en scène Saint-Lô		Oui pour tous	Festival un peu à part
Sorties de bain	OUI	Gratuit pour tous	
Jazz sous les pommiers - Granville	OUI		
Musica Death Festival -Vallet 44	OUI		
Chausse tes tongs	OUI		
Festival Interceltique Lorient	OUI		
Festival du bout du Monde Crozon	OUI		X
La route du Rock	OUI		X
Festival de la saint Lou	OUI		
Ville en scène (Manche)	OUI		
Festival de Cornouailles			
Chausse tes tongs	OUI		
Festival du chant d emarin	OUI		

D-DON DU TEMPS

Cela consiste à apporter son soutien, donc à adhérer à l'association en donnant de son temps. Ce mode d'adhésion est intéressant mais se développe très lentement

- Une personne donne des cours de français à une locataire,

- Une autre personne (Jean-Luc) qui était venu apporter son aide en informatique n'est pas revenu,

- Des personnes viennent jouer à des jeux de société avec les locataires,

- Une personne vient régulièrement et se met à la disposition des locataires pour diverses activités : Mme Sylvie PARIS elle vient tous les mercredis après midi bricoler avec les résidents (pour ceux qui en ont envie)

ou elle va en ballade avec un des jeunes si le temps le permet

- Un projet photo a été initié par l'une des adhérentes en 2016. Il va se réaliser début 2018.

E-LE PROJET PHOTO (Intervention de Danielle Berrivin)

Une adhérente, Marie-Pierre, a proposé la mise en œuvre d'un projet Photo avec une photographe professionnelle Gwladys Le Monnier.

Danielle Berrivin présente le travail de préparation qui a été mené cette année, elle reprendra la parole tout à l'heure pour nous parler de la mise en œuvre du projet en 2018

F-L'INFORMATION

Essaimage :

Pas de demande cette année. Excepté une demande de contact de la part d'Habitat et Humanisme de Paimpol

Information globale :

Rappel de l'Existence de la page Facebook (intervention de Jakou Briant) :

II - BILAN FINANCIER (présenté par le trésorier Jean-Yves Jouan)

III - VIE ASSOCIATIVE

Intervention de Danielle Berrivin

Nombre d'adhérents :

On constate

Il est demandé à tous les adhérents actuels de parler des activités de l'association autour d'eux de façon à accroître la mobilisation autour du projet associatif.

Nombre de réunion du C.A. dans l'année : 3

Élections au conseil d'administration, votes des rapports moraux, d'activités à l'unanimité des personnes présentes et des pouvoirs

soit :

Les membres du Conseil d'Administration sont donc actuellement: Anthony Bernable, Claude Berrivin, Danielle Berrivin, Gérard Briant, Glen Briant, Jakou Briant, Carole Garel, Jean-Yves Jouan, Jasmine Herson, Yves Herson, Hélène Merrien, Monique Merrien.

Jakou BRIANT est démissionnaire car il a déménagé récemment à Lille et ne peut plus suivre les activités de l'association. Il y a 2 ans Géraud Lafarge avait démissionné pour cause de déménagement à Nantes.

Deux postes sont donc vacants au CA.

Marie-Pierre Le Nabour se porte candidate,

Nous avons sollicité Anne-Claire Even, déjà adhérente.

« Qui veut » peut, bien sûr se présenter

Les membres du bureau sont : Gérard Briant : Président, Jean-Yves Jouan, trésorier, Danielle Berrivin, secrétaire

Vote du Bilan d'activités, du Bilan financier, élection du C.A.

IV - LES ACTIONS À VENIR

a) Deux priorités :

-la reprise des travaux :

La manifestation organisée sur le site du chantier d'Ar Sante ce matin même, a mobilisé au delà des adhérents de l'association

On espère que cela va accélérer le processus de reprise du chantier.

Il faudra ensuite suivre le chantier. Refaire faire des devis d'aménagement et réactualiser notre budget.

Il faudra aussi suivre les aménagements.

-l'efficacité du plan d'action mise en œuvre par le SAAD de l'APF :

L'association sera toujours vigilante quant à l'accompagnement vers l'autonomie et pour l'intégration dans la vie de la cité. C'est le sens même du projet qui est en jeu.

b) Le projet Bao pao : vidéo

C'est aussi un projet initié par Danielle BERRIVIN...

c) la poursuite de l'action accessibilité des manifestations culturelles

Nous allons insister auprès de festival des Vieilles Charrues mais aussi de tous les festivals qui n'accordent pas encore la gratuité. Article de journal ?
L'arme est sans doute celle de la contre-publicité

d) Information auprès des futurs professionnels :

Des intervention dans les formations sanitaire et sociale du Lycée du Restmear sont prévues.

Le Président demande si l'un ou l'autre des participants souhaite poser une question ou faire une remarque.

Il clôt la séance et invite à un apéritif de l'amitié.

Compte-rendu réalisé à Lannion le 2 janvier 2018